

Conditions Générales de Vente Du Domaine de la Grande Garenne

1. Application des conditions générales

Le fait pour le client de passer commande implique son adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales.

Le fait que le Domaine de la Grande Garenne ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une desdites conditions.

2 – Réservation :

Les réservations ne sont prises en compte qu'après réception du bon de réservation et du chèque d'acompte.

La réservation ne devient définitive qu'après encaissement du chèque d'acompte.

2.1-Particulier : un acompte correspondant à une journée de pension.

2.2-Groupe : un acompte de 30% du montant de votre prestation.

3 - Annulation, interruption de séjour, prestation non consommée, modification des effectifs des repas

3.1 - Groupes

Pour toute annulation à compter de 90 jours avant le début du séjour, **l'acompte de 30 % sera conservé.**

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive, un départ anticipé, des absences en cours de séjour, des prestations non consommées (repas, activité et animation).

Toute modification des effectifs à compter de 15 jours avant le début de la prestation ne donnera pas lieu à remboursement, la première journée vous sera facturée.

3.2 - Particuliers

Aucun remboursement ne sera consenti sans souscription d'assurance, y compris en cas d'arrivée tardive, départ anticipé, absences en cours de séjour, ainsi que les prestations non consommées (repas, activité et animation).

Assurance annulation 10€ pour une personne seule, 14€ pour le couple.

Remboursement des acomptes sur justificatif, en cas de : maladie, accident, décès d'un membre de votre famille (enfants, frère, sœur, père, mère, beau-frère, belle-sœur, beau-père, belle-mère) ou d'une personne vous accompagnant (y compris rechute ou aggravation d'un état antérieur)

3.3 – Séminaires et Professionnels

Pour toute annulation intervenant après la validation du devis, l'acompte de 30% sera conservé.

4 - Règlement intérieur

Les clients s'engagent à respecter le règlement intérieur présenté dans le livret d'accueil déposé dans les chambres.

Toute violation du règlement intérieur pourra entraîner suspension du séjour sans remboursement.

Les animaux ne sont pas admis.

Les locaux du Domaine de la Grande Garenne sont non-fumeurs.

5 - Remise des clés

La remise des clés s'effectue à l'arrivée des clients à partir de 16 heures.

Les chambres doivent être libérées pour 10 heures et les clés rapportées à l'accueil. La perte de la clé entraînera la facturation de cette dernière soit 25 euros.

6 – Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours après la fin du séjour.

7 - Responsabilité

Le Domaine de la Grande Garenne est responsable sur la base d'une obligation de moyen, de la bonne exécution de l'hébergement, restauration, mais sera exonérée de sa responsabilité dans les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable au client.

Le Domaine de la Grande Garenne ne garantit pas le client contre les pertes, les dégradations et les vols de biens personnels. Les vestiaires du restaurant et les salles de réunion ne sont pas surveillés.

Le client reste seul responsable des accidents résultant d'un état de santé non communiqué au Domaine de la Grande Garenne.

Le Domaine de la Grande Garenne ne pourra toutefois pas voir sa responsabilité engagée du fait des allergies alimentaires ou autres de ses clients. Le client reste seul responsable de la vérification de la composition des plats.

Au cas où la responsabilité du Domaine de la Grande Garenne serait retenue, les parties conviennent expressément que, toutes sommes confondues, la responsabilité du Domaine de la Grande Garenne sera limitée au remboursement du prix des Prestations fournies avec un plafond maximal du prix d'une journée de pension par jour limité au temps de séjour en cas de préjudice prouvé.

8 – Prix

Les prix sont affichés dans nos différentes brochures.

9 - Droit applicable Compétence d'attribution

Seul sera compétent, en cas de litige de toute nature, contestation ou difficulté d'interprétation des présentes conditions générales et de façon plus générale concernant les relations existantes entre les parties, le tribunal de commerce dont dépend le Domaine de la Grande Garenne. Les présentes conditions sont soumises au seul droit français.

**-Fédération Nationale André Maginot-
Domaine de la Grande Garenne reconnais**

18330 Neuvy-sur-Barangeon

Tél. 02.48.52.64.00—Fax. 02.48.52.64.02

N° SIRET 775 666 480 000 63 - URSSAF Bourges 180 1680269121 - NAF 9499 Z

Nom :
avoir pris connaissance
des conditions générales de vente
Signature.